

Plafonds de Ressources des locataires

En zone A

Personne seule : 42 396 €

Couple marié ou pacsé: 63 362 € -

Personne seule ou couple ayant 1 personne à charge : 76 165 €

Personne seule ou couple ayant 2 personnes à charge : 91 234 €

Personne seule ou couple ayant 3 personnes à charge : 108 003 €

Personne seule ou couple ayant 4 personnes à charge : 121 533 €

Majoration par personne à charge à partir de la 5ème : 13 545 €

En zone B1

Personne seule : 31 491 €

Couple marié ou pacsé: 46 245€

Personne seule ou couple ayant 1 personne à charge : 55 363 €

Personne seule ou couple ayant 2 personnes à charge : 67 002 €

Personne seule ou couple ayant 3 personnes à charge : 78 640 €

Personne seule ou couple ayant 4 personnes à charge : 88 706 €

Majoration par personne à charge à partir de la 5ème : 10 075 €

En zone B2

Personne seule : 28 867 €

Couple marié ou pacsé: 42 392 €

Personne seule ou couple ayant 1 personne à charge : 50 750 €

Personne seule ou couple ayant 2 personnes à charge : 61 419 €

Personne seule ou couple ayant 3 personnes à charge : 72 087 €

Personne seule ou couple ayant 4 personnes à charge : 81 314 €

Majoration par personne à charge à partir de la 5ème : 9 235 €

Les plafonds de loyers de la Loi Scellier

Zone A : 21,02 € / m² Zone B1 : 14,06 € / m² Zone B2 : 11,95 € / m²

Les plafonds de la Loi pour bénéficiaire en plus des
30 % d'abattement sur les loyers

Zone A : 16,82 € / m² Zone B1 : 11,69 € / m² Zone B2 : 9,56 € / m²